



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

Politique Familiale 2025

BOURSE FINISSANT DU SECONDAIRE

La municipalité de Saint-Herménégilde remet à chaque finissant demeurant dans la municipalité une bourse d'études à l'obtention d'un diplôme d'étude secondaire (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). L'adolescent devra avoir moins de vingt (20) ans. La bourse remise par la municipalité est de 175,00 \$. Le montant pourra être augmenté selon les commanditaires reçus.

Conditions :

- Le ou les parents et l'étudiant doivent résider dans la municipalité de Saint-Herménégilde au moment de l'obtention du diplôme;
- Une copie du relevé des apprentissages et/ou un diplôme du ministère de l'Éducation Québec sont exigés;
- La demande devra être présentée avant le 30 septembre. Le prix sera remis en décembre;
- Formulaire à compléter et signer par le finissant.

Nom et prénom du finissant	Date de naissance	Âge

Nom des parents : Mère _____

Père _____

Adresse : _____
Saint-Herménégilde (Québec) J0B 2W0

Téléphone : (_____) _____ Cellulaire : (_____) _____

Courriel : _____

À Saint-Herménégilde depuis : _____

Diplôme obtenu : _____

Diplômé de quelle école : _____

Poursuis en quel programme : _____

Date : _____

Signature du finissant : _____